

Reprise de la célébration des fêtes et rites traditionnels au Togo

Après deux ans de suspension en raison de la pandémie à coronavirus, la population togolaise va renouer avec les événements festifs. Ainsi en a décidé, le gouvernement Togolais à travers un communiqué conjoint diffusé le 15 juin 2022 par les ministres chargés de l'Administration territoriale et celui de la culture.

« Le gouvernement autorise la reprise de la célébration publique des fêtes et rites traditionnelles sur toute l'étendue du territoire national » souligne le communiqué.

Les ministres rappellent que ces célébrations publiques des fêtes et les activités traditionnelles se feront sur présentation d'une preuve de vaccination contre la Covid-19 avec un strict respect des mesures barrières.

Par ailleurs, le communiqué précise qu'en cas de résurgence des cas de contamination, les mesures restrictives seront remises en vigueur. Occasion pour le gouvernement d'inviter l'ensemble de la population au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne vaccinale.

Pour vos annonces publicitaires, contactez Togomedia24, +228 91 06 25 88

E-mail: togomedia24@yahoo.com